



11 ET 12 MARS 2003  
INA P-G, 16 rue Claude Bernard, Paris 5<sup>e</sup>

## LA POLITIQUE DE LA CONCURRENCE DANS L'AGRO-ALIMENTAIRE

### Colloque SFER-INRA

*Comité d'organisation*

Muriel MAHÉ • Stéphan MARETTE • Emmanuel RAYNAUD • Egizio VALCESCHINI

L'objectif de ce colloque est de mettre en évidence les problèmes que pose, ou que pourrait poser à l'avenir, l'application de la politique de la concurrence aux filières agro-alimentaires, aussi bien aux acteurs économiques et professionnels qu'aux autorités de la concurrence. Ce colloque se concentrera principalement sur les questions soulevées par les relations entre producteurs, industriels et distributeurs et consommateurs au sein des filières.

La réforme de la PAC autour de la qualité des produits, de la traçabilité et de l'éco-conditionnalité conduira certainement à une redéfinition de la situation des agriculteurs et de leurs organisations dans les filières (interprofessions, groupements de qualité, syndicats d'appellation d'origine, etc) De leur côté, les industries agro-alimentaires n'échappent pas au vaste mouvement de concentration/restructuration qui accompagne la libéralisation des échanges et l'intensification de la concurrence internationale.

Le secteur de la grande distribution occupe une place de plus en plus importante dans la commercialisation des produits agricoles, les alliances et partenariats entre entreprises amont se multiplient pour proposer aux consommateurs des produits nouveaux, distincts, ou pour mutualiser des investissements dans la recherche-développement. Les préoccupations des consommateurs pour la qualité et la sécurité des produits conduisent souvent les acteurs à adopter des formes de coordination inter-entreprises complexes. Les modifications des structures des marchés agro-alimentaires, à l'échelle nationale mais aussi européenne modifient les formes et l'intensité de la concurrence entre les acteurs et entre les pays.

Le colloque combinera approches académiques et points de vue du monde professionnel. Les enjeux autour de la politique de la concurrence concernent l'analyse économique et l'approche juridique, mobilisées dans son élaboration et dans sa mise en œuvre. Mais ils concernent au premier chef les agents économiques et les acteurs institutionnels en charge de l'organisation des filières et des marchés. À partir de la présentation de questions générales, de problèmes concrets et d'études de cas, le colloque confrontera approches académiques et points de vue professionnels.

SFER - 16, rue Claude Bernard – 75231 PARIS CEDEX 05  
Tél : 01 47 07 47 86 / Fax : 01 - e-mail : [sfer@inapg.inra.fr](mailto:sfer@inapg.inra.fr) / web : [www.sfer.asso.fr](http://www.sfer.asso.fr)

## MARDI 11 MARS 2003

8 h 45 – 9 h 30 Accueil, café, enregistrement.

9 h 30 **Ouverture de la journée**

*Louis-Pascal MAHÉ, PRÉSIDENT DE LA SFER*

### **AGRO-ALIMENTAIRE ET POLITIQUE DE LA CONCURRENCE**

*Président de séance :*

*Christian BABUSIAUX, PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'ALIMENTATION, Paris (sous réserve)*

Cette matinée vise à donner une vue d'ensemble des grands enjeux de la politique de la concurrence pour le secteur agro-alimentaire. Pourquoi l'agro-alimentaire est-il concerné par la politique de la concurrence ? La surveillance des fusions dans l'industrie phytosanitaire et dans la grande distribution, la transmission des prix dans la filière, la contractualisation entre agriculteurs et industrie, l'internationalisation des échanges (...) font-ils du droit de la concurrence un outil incontournable de régulation des relations économiques dans le secteur agro-alimentaire ?

10 h – 10 h 30 **Politique de la concurrence dans le domaine agro-alimentaire : les grands enjeux.**

*Stéphan MARETTE, UMR ECONOMIE PUBLIQUE INRA INA P-G, Paris*

*Emmanuel RAYNAUD, UMR SADAPT INRA INA P-G, Paris et ATOM (Université Paris I)*

10 h 30 – 11 h Pause

11 h – 11 h 30 **La délimitation du marché pertinent au cœur de la politique de la concurrence : définition, mesure et mise en œuvre.**

*Michel GLAIS, CREREG ( Université de Rennes I)*

11h30 - 12h **Commerce international et Concurrence : une approche juridique.**

*Laurence BOY, CREDECO (Université de Nice Sophia-Antipolis)*

12h - 12h30 **Débats avec la salle**

*introduits par Jacques DE BOHAN, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE*

12h30 - 14h30 Pause déjeuner libre

### **INTERPROFESSIONS, ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS, COOPERATIVES ET LABELS : COORDINATION OU ENTENTES ?**

*Président de séance :*

*Walter A. STOFFEL, VICE-PRESIDENT DE LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE, Suisse (sous réserve)*

Le but de cette séance est de comprendre l'impact économique des différentes formes d'organisation observées dans les filières. D'amont en aval des filières, la coordination et la coopération entre producteurs obéissent-elles à un objectif d'efficacité économique ou sont-elles des instruments de rente ou de domination économique ? Sont-elles compatibles avec le droit de la concurrence ?

14h30 - 15h **Ententes et collusions.**

*Thierry PÉNARD, CREREG ( Université de Rennes I)*

15h - 15h30 **The globalization of the corporate crime: food and agricultural cartels of the 1990.**

*John CONNOR, DEPARTMENT OF AGRICULTURAL ECONOMICS (Purdue University)*

*Intervention en anglais*

15h30 - 16h Pause

16h - 16h30 **Cooperatives in Italy.**

*Angelo ZAGO, DIPARTIMENTO DI SCIENZE ECONOMICHE, Università degli studi di Verona*

*Intervention en anglais*

16h30 - 17h **Filières de qualité : les questions soulevées par la décision autour du Label rouge dans l'aviculture.**

*Egizio VALCESCHINI, UMR SADAPT INRA INA P-G, Paris*

17h - 17h30 **Organisations collectives et politique de la concurrence en France.**

*Eric GIRAUD-HÉRAUD, LORIA, INRA ESR, Ivry-sur-Seine*

*Louis Georges SOLER, LORIA, INRA ESR, Ivry-sur-Seine*

17h30 - 18h **Débats avec la salle**

*introduits par François LAFITTE, PRÉSIDENT D'INTERFEL*

## MERCREDI 12 MARS 2003

8 h 45 - 9h Accueil et café

### **INDUSTRIE PHYTOSANITAIRE ET OGM : A QUI PROFITE L'INNOVATION ?**

*Président de séance : Joël MATHURIN, DGAL MINISTERE DE L'AGRICULTURE*

Le but poursuivi par cette session est de faire le point sur les nombreuses évolutions de ce secteur. Au plan économique, les agriculteurs et les consommateurs bénéficient-ils des innovations comme les Organismes Génétiquement Modifiés ? Les brevets sur le vivant pénalisent-ils l'innovation ? Les concentrations récentes dans l'industrie phytosanitaire ont-elles changé la donne ?

9h - 9h30

#### **Innovations, coopération inter-entreprises et politique de la concurrence.**

*Jean-Luc GAFFARD, IDEFI (Université de Nice Sophia-Antipolis) et OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES CONJONCTURES ECONOMIQUES*

*Michel QUÉRÉ, IDEFI (Université de Nice Sophia-Antipolis)*

9h30 - 10h

#### **Innovation et concurrence : industrie phytosanitaire, OGM et brevets.**

*Stéphane LEMARIÉ, INRA ESR, Grenoble*

10h - 10h30

#### **Débats avec la salle**

*introduits par Patrick THIBOUST, BAYER-CROPS SCIENCE (sous réserve)*

10h30 - 11h

Pause

### **LA GRANDE DISTRIBUTION : DOMINATION OU NEGOCIATION ?**

*Président de séance : Louis MALATERRE, DIRECTEUR DE LA FCD*

L'objectif de cette séance est de faire le point sur les relations entre producteurs et distributeurs. La détermination des prix et les processus de négociation entre producteurs et grande distribution sont-ils équitables ? Quels types d'organisations permettraient d'améliorer le processus de négociation ? Les lois qui régissent le commerce sont-elles efficaces ?

11h - 11h30

#### **Relations producteurs/distributeurs.**

*Fabian BERGES-SENNOU, MAIA INRA ESR, Toulouse*

*Stéphane CAPRICE, MAIA INRA ESR, Toulouse*

11h30 - 12h

#### **Impact des concentrations sur les relations entre producteurs et distributeurs.**

*Marie-Laure ALLAIN, LABORATOIRE D'ECONOMETRIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE et CREST LEI, Paris*

*Claire CHAMBOLLE, LORIA INRA ESR, Ivry-sur-Seine et LABORATOIRE D'ECONOMETRIE DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE, Paris*

12h - 12h30

#### **Débats avec la salle**

*introduits par Jean-Claude LE GALL, PRESIDENT DE SAVEOL (sous réserve)*

12h30 - 14h30

Pause déjeuner libre

### **ANALYSE ECONOMIQUE ET POLITIQUE DE LA CONCURRENCE**

*Président de séance : Rémi TOUSSAIN, DIRECTEUR DE L'INA P-G*

La session de clôture fera le point sur les grandes décisions de politique de concurrence dans le domaine agro-alimentaire. Quelle analyse économique pour quelle politique de la concurrence ? Quelles sont les grandes décisions en matière de concurrence pour le secteur agro-alimentaire ? La politique de la concurrence est-elle incompatible avec les nouveaux objectifs de la PAC, les OCM ou les quotas sucriers ?

14h30 - 15h

#### **Les implications de la Nouvelle Economie Institutionnelle pour la politique de la concurrence.**

*Claude MÉNARD, ATOM (Université Paris I)*

15h - 15h30

#### **La Politique du Conseil de la Concurrence.**

*Anne PERROT, CREST LEI, UNIVERSITE DE PARIS I et CONSEIL DE LA CONCURRENCE, Paris*

15h30 - 16h

#### **Les grandes décisions de la Commission européenne dans le domaine de l'alimentaire.**

*Alessandra SCHIAVINA, AUTORITA GARANTE DELLA CONCORENZA E DEL MERCATO, Roma*

16h - 17h

#### **Table ronde**

*animée par Rémi TOUSSAIN, DIRECTEUR DE L'INA P-G, avec :*

*Hubert DE BROCA, DG CONCURRENCE, COMMISSION EUROPEENNE, Bruxelles*

*Alain JEUNEMAITRE, CRG, ECOLE POLYTECHNIQUE, Paris,*

*Agnès LASZCZYK, DIRECTRICE DU SYNALAF, Paris,*

*Robert TINLOT, DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE INTERNATIONAL DE LA VIGNE ET DU VIN, Paris*

Inscrivez-vous par mail : [site SFER](#),

Ou retournez le document ci-contre, accompagné de votre règlement à :  
SFER, 16 rue Claude Bernard, 75231 PARIS CEDEX 01

## La politique de la concurrence dans l'agro-alimentaire 11 et 12 mars 2003

### Bulletin d'inscription

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Tél.

Fax

E-mail

#### S'inscrit au colloque et s'acquitte du droit d'entrée de :

- 100 euros pour les adhérents de la SFER
- 160 euros pour les autres participants
- 225 euros tarif spécial, comprenant les frais de participation au colloque + l'adhésion à la SFER + l'abonnement à la revue Économie rurale 2003
- 50 euros Étudiant ou retraité

• Tarif de groupe : 5 personnes au moins, avec facture unique : Tarif 'Adhérents SFER'  
*Ces tarifs couvrent la participation au colloque, les documents, les pauses café. Les déjeuners sont libres et non pris en compte.*

#### Règlement :

- Chèque bancaire
- Chèque postal à la SFER 7 101 51 J Paris
- Sur facture en \_\_ exemplaires

Organisme

Nom du responsable du service

Date et signature

#### Conditions d'inscription

*Inscriptions prises par l'ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles et retenues définitivement si accompagnées du règlement.*

*En cas de désistement moins de 7 jours avant la date du colloque, 20 % seront retenus.*

*Les frais de déplacement et d'hébergement restent à la charge des participants.*

*Colloque hors champ TVA*